

Belhimer pour l'accompagnement de la presse électronique

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Transport aérien
Air Algérie: arrêt de la grève du personnel navigant et reprise des vols

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5012 - Ven. 21 - Sam. 22 février 2020 - Prix : 10 DA

Le hirak, «mouvement populaire qui a épargné au pays une catastrophe»

Tebboune consacre Le 22 février en Journée nationale

Page 2

Erdogan enferré dans Idleb

Par Mohamed Habili

Le pouvoir turc a fait un pas gros de conséquences pour son avenir en envoyant à Idleb quelque dix mille soldats, leur assignant le double but d'empêcher la complète reconquête de ce dernier bastion de la rébellion par l'armée syrienne et d'obliger celle-ci à revenir aux lignes qu'elle occupait avant son offensive au nord-ouest, offensive englobant Idleb et les environs à l'ouest d'Alep. Alep, la capitale économique du pays, est repassée dans sa totalité sous le contrôle de Damas, comme en témoigne la réouverture de son aéroport déserté depuis des années. A cela d'ailleurs ne s'arrêtent pas les récents gains de Damas, puisque l'autoroute M5 reliant Alep au sud du pays en passant par Damas a été reprise par la même occasion. Il ne reste plus qu'Idleb à dégager de l'emprise d'une rébellion d'ailleurs grandement affaiblie, devenue par là même l'instrument de la volonté turque d'occuper encore plus de territoire syrien, comme on peut désormais s'en rendre compte chaque jour, et c'est tout le nord-ouest qui alors retournera sous l'autorité de l'Etat syrien. Sans doute la partie ne sera pas une promenade de santé. En face de l'armée syrienne et de ses alliés, ce ne sont plus les groupes rebelles qui se dressent, au premier rang desquels Hayat Tahrir el-Cham, une section d'al-Qaïda, mais les forces turques dépêchées justement pour stopper son avance.

Suite en page 3

Mots d'ordre scandés, drapeaux et ballons de baudruche arborés

Les Algériens célèbrent une année de révolution pacifique

● Gigantesque manifestation à Béjaïa



Ph/E. Soraya/J. A.

Comme aux premiers jours, une marée humaine a effectué, pour le 53^e vendredi, une marche dans plusieurs villes du pays pour célébrer une année de mobilisation, de contestation, de révolution et de lutte pour le changement, mais surtout pour réaffirmer son attachement au hirak et à la rue, source de pouvoir et de pression. [Lire page 2](#)

Pour «consultations»

L'Algérie rappelle son ambassadeur en Côte d'Ivoire

Page 4

Basilique «Notre Dame d'Afrique»

Le récital de Simon Ghraichy chaleureusement accueilli

Page 13

Mots d'ordre scandés, drapeaux et ballons de baudruche arborés

Les Algériens célèbrent une année de révolution pacifique

■ Comme aux premiers jours, une marée humaine a effectué, pour le 53^e vendredi, une marche dans plusieurs villes du pays pour célébrer une année de mobilisation, de contestation, de révolution et de lutte pour le changement, mais surtout pour réaffirmer son attachement au hirak et à la rue, source de pouvoir et de pression.

Par Thinhinene Khouchi

Hier, le hirak a soufflé sa première bougie. A un jour près, il y a une année, les Algériens

Gigantesque manifestation à Béjaïa

ILS SONT venus de plusieurs communes de la wilaya et de la commune de Béjaïa. Hommes, femmes, jeunes et vieux ont manifesté dans les rues de la ville de Yema Gouraya pour renouveler le serment de poursuivre la lutte pour l'instauration d'un Etat de droit, réaffirmer surtout leur détermination à poursuivre la marche pour le changement du système et exiger «un processus de transition souverain» de nature à tourner la page des 57 années du système qui a conduit le pays à la ruine. La mobilisation est montée d'un cran hier. La rue de la Liberté était noire de monde sur plusieurs centaines de mètres. Elle s'est avérée exigüe pour contenir la foule qui est arrivée de partout pour marcher. Certains manifestants ont préféré rallier Alger pour marquer ce 1^{er} anniversaire du mouvement. Ils sont partis jeudi et d'autres vendredi matin. Des milliers de personnes ont envahi d'abord l'esplanade de la maison de la culture avant que la procession n'entame la marche vers 14h. Elle a pris possession de la ville et ses environs sur plusieurs centaines de mètres, scandant des slogans hostiles au pouvoir et au personnel politique actuel. «Makenche el hafila kayen massira», «echaab yourid yet'nahaw gaâ», «Koulna el issaba trouh ya h'na ya n'touma, n'touma», «Dour naâoura inchallah, n'ahouhoum z'kara inchallah, H'na ouled Amirouche marche-arrière man wellouche», etc. Tous les slogans du Hirak ont été repris hier par les manifestants qu'on pouvait compter par dizaines de milliers. Des portraits des détenus ont été arborés par la foule, dont celui de Tabbou, Boumal, Laâlam, etc. Des portraits de grandes personnalités nationales, notamment ceux de Abane Ramdane, Didouche Mourad, Larbi Ben M'hidi, Aït Ahmed, Boudiaf, ont été arborés aussi. La manifestation a été marquée par une importante mobilisation et une grande détermination pour le changement et la rupture avec le système. **Hocine Cherfa**

étaient nombreux à gagner la rue dans plusieurs villes du pays. Un 22 février 2019 inoubliable pour les hirakistes qui ont eu recours à la rue pour dire non au cinquième mandat de l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, non à un système et un gouvernement dirigés par des corrupteurs qui crouissent d'ailleurs aujourd'hui en prison. Le hirak a apporté plusieurs changements dont notamment le départ de l'ex-président de la république, la mise en détention de plusieurs ministres et hommes politiques ainsi que des hommes d'affaires, l'installation d'un nouveau gouvernement et président... Cela n'aurait pas pu se réaliser sans le soulèvement du peuple qui ne cesse d'exprimer son attachement à ses revendications, essentiellement le changement et l'instauration d'un Etat de droit et de liberté. A Alger comme cela a été le cas dans plusieurs villes du pays, la foule a très tôt investi la rue pour réaffirmer son attachement à ses revendications, notamment la libération des détenus d'opinion, étudiants, activistes, hommes politiques notamment Tabbou, qui sont



PH. S. Soravaj A.

nombreux derrière les barreaux. Les marcheurs ont également exigé l'indépendance de la justice et de la presse, la poursuite de la lutte et le jugement des corrupteurs qui ont enfoncé l'Algérie dans une crise économique et politique grave. Il ont aussi réclamé «soukout el nida-me» (la chute du système). Lors de cette nouvelle marche, au moment où certains scandaient «on est venus pour que vous partiez, pas pour faire la fête», d'autres sont plutôt venus avec

des fleurs, des ballons de baudruche de différentes couleurs et des pancartes sur lesquelles était inscrit «bonne année à notre hirak», «une année de lutte, de mobilisation pour une Algérie meilleure», «vive le peuple, vive l'Algérie, vive le hirak». Certains ont même apporté des pâtisseries pour célébrer une année de marche pacifique où le peuple a renoué avec son pays. Arborant le drapeau national et l'emblème amazigh, des milliers de participants à cette nouvelle marche

ont afflué des quartiers populaires et scandé «Casbah Bab El Oued imazighen» et «goulina el issaba trouh, goulina el issaba trouh ya hna ya n'touma» (on a dit que la bande doit partir, soit c'est nous, soit c'est vous !). Marchant dans les différentes rues du centre-ville de la capitale, les manifestants ont scandé «echaab yourid el istiklal wel hourya» (le peuple veut l'indépendance et la liberté). A l'image de la capitale, plusieurs autres villes étaient noires de monde comme au premier jour du déclenchement de ce qui deviendra «le hirak». A Sidi Bel-Abbès, Béjaïa, Annaba... une imposante manifestation nous a été signalée à l'occasion du premier anniversaire du hirak. A Oran, une marée humaine s'est rassemblée au niveau de la place du 1^{er}-Novembre (ex-place d'Armes) avant d'entamer la marche qui a été grandiose. A Tizi Ouzou également, des milliers de familles ont battu le pavé pour célébrer le premier anniversaire de la révolution populaire et exiger le changement radical du système.

T. K.

Le hirak, «mouvement populaire qui a épargné au pays une catastrophe»

Tebboune consacre Le 22 février en Journée nationale

Pour le Président Tebboune, le Hirak qui célèbre une année d'existence, est «un mouvement populaire qui a épargné au pays une catastrophe et sans lui, des offices seraient, aujourd'hui, en cours pour régler la crise en Algérie comme c'est le cas en Libye». Selon Tebboune, l'Etat national a failli s'effondrer totalement comme ce fut le cas dans certains pays, aujourd'hui en quête de médiations pour le règlement de leurs problèmes. «L'effondrement de l'Etat national est synonyme de l'effondrement de toutes ses institutions et toutes les données laissaient présager un tel scénario», a fait savoir le président de la République lors de sa rencontre périodique avec les médias nationaux, ajoutant que «Dieu merci, le peuple a, grâce à sa maturité, déjoué le complot tout en réussissant à réaliser plusieurs de ses revendications». A ce propos, le président de la République met en garde contre toute tentative d'infiltration, quelle soit de l'intérieur ou de l'extérieur. «J'appelle mes enfants, qui manifestent le vendredi, à la vigilance contre l'infiltration de leur mouvement, car il y a des signes d'infiltration tant de l'intérieur que de l'extérieur». «Le Hirak est un phénomène salutaire, et je n'ai rien à lui reprocher», a-t-il ajouté. Aussi, le Président Tebboune a indiqué avoir signé un décret consacrant

le 22 février journée nationale sous la dénomination de «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie». Le décret présidentiel sera publié au «Journal officiel» et la journée sera célébrée tous les ans.

Concernant le reste des revendications du Hirak, «nous nous y attelons, car je me suis engagé personnellement à réaliser l'ensemble des revendications», a poursuivi le Président Tebboune. «Certaines revendications exprimées auparavant ne pouvaient être satisfaites par quelqu'un de non élu et n'ayant pas le pouvoir et la légitimité requis» a-t-il expliqué, assurant qu'«aujourd'hui, nous œuvrons à leur concrétisation, à commenter par la Constitution, la loi électorale et la réorganisation des institutions que nous nous efforçons de rendre de proximité, permettant au citoyen d'y participer en tant que partie prenante, à la réflexion, à la solution, à la gestion et au contrôle», a-t-il dit. A une question sur les citoyens qui continuent de participer chaque semaine au Hirak, le président de la République a soutenu que «c'est leur droit, et c'est là le fondement même de la démocratie, a fortiori lorsqu'il s'agit de personnes manifestant de manière organisée, sans destruction ni troubles».

«Le timing des grèves n'est pas innocent»

Le Président Abdelmadjid Tebboune s'est exprimé sur les conflits sociaux à Air Algérie et dans l'Education nationale qui perdurent depuis le début de l'année. A une question sur la coïncidence du premier anniversaire du Hirak populaire avec des mouvements de protestation dans certains secteurs, il a affirmé que «la succession de grèves dans des secteurs importants à un timing précis n'est ni un phénomène sain, ni une pratique syndicale».

Pour ce qui est de la grève dans le secteur de l'Education, M. Tebboune a dit : «Je n'ai eu de cesse d'exprimer ma considération et mon respect pour les enseignants, notamment durant ma campagne électorale», ajoutant avoir «demandé la révision de tout ce qui a trait aux enseignants pour leur accorder la place qui leur sied dans la société». Cependant, a-t-il estimé «l'annonce d'une grève nationale, alors que le gouvernement n'était même pas installé et n'avait pas encore le feu vert du Parlement, n'est pas la solution au problème, qui exige du temps et des moyens matériels, financiers et organisationnels».

«L'école souffre déjà et n'a pas encore réglé les problèmes de restauration, de transport scolaire et de chauffage», a dit le

Président Tebboune, affirmant que ces grèves «ne sont pas innocentes».

Evocant des grèves qui «terrisent l'image du pays, nuisent aux citoyens et entravent leurs affaires», allusion à la grève du personnel navigant de la Compagnie aérienne nationale Air Algérie, le président de la République a critiqué «ceux qui déclenchent des grèves par SMS une demi-heure à l'avance», rappelant que la loi exige un préavis et la précision des motifs afin de favoriser l'ouverture de négociations pour trouver des solutions.

A cet effet, M. Tebboune a appelé à «la non dilution du rôle syndical», réaffirmant que «le timing de ces grèves n'est pas innocent. J'ai 50 ans d'expérience dans la gestion et on ne peut pas me convaincre du contraire», a-t-il ajouté. «Celui qui veut les régler, doit prendre l'initiative de trouver les solutions définitives. La grève anarchique est interdite dans certaines infrastructures publiques», a-t-il lancé, précisant que «la grève doit être annoncée au préalable pour permettre aux compagnies aériennes ou aux aéroports de prendre leurs précautions comme informer les voyageurs». Le Président Tebboune déplore une telle situation qui amène les citoyens, particulièrement les malades, à dormir à même le sol dans les aéroports suite à l'annulation de leurs vols. **Louiza Ait Ramdane**

1^{er} atelier sur les sites d'information en Algérie

Belhimer pour l'accompagnement de la presse électronique

Ammar Belhimer, ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, a relevé l'impératif de l'accompagnement et de l'organisation de la presse électronique, en vue de lui permettre de renforcer ses acquis dans ce domaine. C'était avant-hier, à l'ouverture de l'atelier dédié à la presse électronique qui s'est déroulé à l'Université Alger 3.

Par Lynda Naili

A l'auditorium Nelson-Mandela de la faculté des sciences de l'information et de la communication où s'est tenu cet atelier, premier d'une série d'ateliers prévue sur la réforme du secteur de la Communication et de l'Information, Belhimer, qui a salué la consécration, par le président de la République, de la date du 22 février comme «Journée nationale de la fraternité et de la cohésion peuplée pour la démocratie», a indiqué que la presse électronique, depuis son avènement, active dans un vide juridique, ce qui, a-t-il déploré, a créé une situation caractérisée de déséquilibre. D'où, soutiendra-t-il, la nécessité de combler ce vide, de déterminer les critères «d'organisation et de réglementation» de la presse électronique qui est désormais «un des moyens les plus prisés par les professionnels de la presse écrite en Algérie, au vu de ses avantages économiques et des informations instantanées qu'elle assure». Dans ce sens, Belhimer a indiqué qu'en tant que domaine naissant en Algérie, la presse électronique au nombre de 150 sites, dont 84 déclarés auprès de son département ministériel, a besoin d'accompagnement et d'un développement sécurisé et organisé qui lui permette de consolider les acquis en la matière et de se moderniser en permanence en matière d'innovation en communication. Qualifiant le domaine de la communication de «stratégique, régalién, vital», ce secteur, relève-t-il, est «lié à un sujet sensible, à savoir la production d'un contenu algérien présent en



Ph. > E. Soudy/Al

force dans le réseau». Aussi, a-t-il appelé les enseignants-chercheurs et les professionnels du secteur présents en force à cette rencontre, à enrichir la feuille de route du ministère de la Communication, pour avoir un «appui organisationnel et réglementer la presse électronique dans le cadre d'un nouveau mode de traitement impliquant l'association des compétences existantes dans la prise de toute décision». Et de souligner auparavant que «le but de la rencontre d'aujourd'hui est de collecter des données, de mettre des mots et des visages sur des

sites qui doivent sortir de l'informel vers la lumière de la loi».

Distribution de la publicité, moralisation de la profession au cœur du débat

Après les allocutions officielles prononcées notamment par les ministres de la Communication et son homologue des Postes et Télécommunications, le débat s'est ouvert en vue d'établir, dans un premier temps, un diagnostic de la réalité de la presse électronique en Algérie, puis

d'aboutir à des recommandations qui seront transmises à qui de droit pour être interrogées et intégrées dans le futur texte de loi régissant cette catégorie de médias d'information. Néanmoins, à la surprise générale, les interventions dans leur majorité n'ont pas abondé dans ce sens, ni dans la forme ni dans le fond. Et pour cause, hormis quelques journalistes et patrons de médias électroniques connus pour leur professionnalisme et leur souci d'aller vers une presse de qualité, la grande partie des responsables de sites électroniques d'information ont tous focalisé leur intervention sur la distribution de la publicité publique. Si, en effet, la question de la publicité est un problème réel pour le fonctionnement et la pérennité de la presse et des médias d'une façon générale, il n'en demeure pas moins que la profession se débat dans d'autres contraintes aussi importantes, telles que le droit à l'accès à l'information, la liberté et l'impartialité d'expression et, par ricochet la censure, l'alignement politique non partisan si ce n'est au profit et en faveur de l'Algérie pays et nation, la professionnalisation et la spécialisation des journalistes... Malheureusement, pas un mot sur ces questions. Ainsi, les quelques professionnels qui ont pris la parole ont évoqué l'impératif d'un conseil d'éthique pour la corporation et la moralisation de la profession, les mécanismes définissant les responsabilités, la compétitivité en matière de qualité et de timing de diffusion de l'information pour sortir du monopole de la publicité publique, le problème de la carte professionnelle, la formation en matière de digital.

L. N.

Commerce

Rezig reçoit des professionnels de différentes filières de production

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a tenu, jeudi à Alger, plusieurs rencontres avec des représentants de différentes filières de production dans les secteurs industriel et agricole et le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en France, indique un communiqué du ministère. Dans le cadre de ses activités, M. Rezig a reçu, en compagnie du ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, des éleveurs et des exportateurs issus de la wilaya d'El-Oued avant d'accorder une audience aux représentants de l'association des producteurs d'électroménagers, a précisé la même source. Il a également

reçu des représentants de la filière céramique et le président de la CACI en France, outre des membres du Conseil de la nation des wilayas du Sud, a conclu le communiqué.

Coopération énergétique : Arkab reçoit une délégation du Fonds monétaire international

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI), conduite par le chef division Moyen-Orient Asie Centrale, M. Jean François Dauphin, a indi-

qué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des «missions périodiques des experts du FMI», précise la même source. «Elle a été l'occasion pour les deux parties de passer en revue les relations de coopération entre l'Algérie et l'institution financière internationale dans le secteur de l'énergie», ajoute le communiqué. A cette occasion, M. Arkab a présenté les «grands axes du plan de développement du secteur de l'énergie, en insistant sur la promotion de la transformation des hydrocarbures notamment la pétrochimie, créatrice de richesses et d'emploi, les énergies renouvelables et la formation des ressources humaines», est-il

noté dans le communiqué. Le ministre a évoqué également la promulgation de la loi sur les hydrocarbures qui «offre des perspectives très prometteuses pour l'investissement et le partenariat dans le domaine de l'exploration, d'autant plus que le secteur minier national reste sous-exploré malgré les énormes potentialités qu'il recèle». Pour sa part, M. Dauphin a exprimé sa satisfaction de cette entrevue qui lui a permis de «s'informer sur les perspectives de développement du secteur de l'Énergie, notamment en matière de diversification des ressources énergétiques et la transition énergétique».

K. L.

LA QUESTION DU JOUR

Erdogan enferré dans Idleb

Suite de la page une

S'il ne s'agissait pour la Turquie que d'empêcher qu'Idleb, tout Idleb tombe, un nouvel accord avec les alliés de la Syrie, la Russie et peut-être aussi l'Iran, puisqu'il n'est pas question pour elle de négocier quoi que ce soit directement avec Bachar al-Assad, ne serait pas particulièrement difficile à trouver, puis à adopter dans les règles convenues lors d'une nouvelle rencontre soit à Astana soit à Sochi. Toute la difficulté réside justement dans le fait qu'elle ne se satisfait pas à moins d'un retour de l'armée syrienne à ses positions d'avant son mouvement. Ces positions étaient extérieures à la zone dite de désescalade, et donc à l'arrière des postes d'observation turcs. La Russie a proposé à la Turquie un nouveau tracé de ces lignes, qui bien sûr tient compte des nouvelles réalités sur le terrain, chose qu'elle a repoussée avec la force de l'indignation. Dans le même temps elle réitérait son ultimatum, qui désormais ne vaut plus seulement pour la Syrie mais également pour la Russie : les deux doivent avoir déplacé leurs forces à la fin du mois courant. Sinon, ce sont ses soldats qui se chargeront de les en déloger. Evidemment, la Turquie ne tiendrait pas ce langage de superpuissance qu'elle n'est pas si les Etats-Unis ne l'y encourageaient pas en sous-main. Elle dit maintenant avoir obtenu pour ses troupes la couverture aérienne qui leur manquait. Elle serait américaine, bien entendu, assurée par le système anti-missile patriot. Une nouvelle d'importance, quand on sait que ses dix mille soldats ne disposent pas d'une couverture aérienne s'ils sont attaqués par les avions syriens ou russes, ou par les deux à la fois, hypothèse d'ailleurs la plus probable, et dont on dit même qu'elle s'est dernièrement concrétisée. Ses avions en effet seraient abattus s'ils entraient dans l'espace aérien syrien. Les avions ennemis connaîtraient maintenant le même sort s'ils s'en prenaient à ses troupes. Ainsi donc, si les Américains et les Russes ont tout fait depuis le début du conflit syrien pour que leurs armes et leurs soldats n'en viennent à aucun moment à se heurter de front, de crainte de devoir alors se faire la guerre, c'est seulement parce que la Turquie n'en a pas décidé autrement pour eux. Maintenant que cela est fait, plus d'échappatoire pour eux, en particulier les avions russes seraient descendus par les anti-missile américains, pavant la voie à la contre-offensive turque.

M. H.

Pour «consultations»
L'Algérie rappelle son ambassadeur en Côte d'Ivoire

L'ALGÉRIE a décidé de rappeler son ambassadeur en Côte d'Ivoire pour «consultations», suite aux déclarations du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de son pays à la ville de Laâyoune occupée du Sahara occidental, indique, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. «Le ministre des Affaires étrangères a décidé de rappeler, pour consultations, l'ambassadeur d'Algérie en Côte d'Ivoire, suite aux déclarations sibyllines et insidieuses du ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, lors de l'ouverture d'un prétendu consulat de Côte d'Ivoire à Laâyoune, au Sahara occidental», précise la même source, relevant que cette ouverture «intervient au mépris des principes et des objectifs consacrés par l'acte constitutif de l'Union africaine, notamment l'impératif d'unité et de solidarité entre les peuples d'Afrique et la défense de l'intégrité territoriale et l'indépendance des pays membres de l'Union».

K. L.

Ministère des Affaires étrangères
Installation de Chakib Kaid au poste de secrétaire général

LE MINISTRE des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a présidé, jeudi, la cérémonie d'installation du nouveau secrétaire général du ministère, Chakib Kaid, en remplacement de Rachid Beladhane qui a été nommé secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, indique un communiqué du même ministère. La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères, en présence de hauts cadres du ministère.

L. M.

Séisme
Secousse de magnitude 4.3 degrés enregistrée à Jijel

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 4.3 sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 03h55 dans la wilaya de Jijel, a indiqué un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 kilomètres au nord-est d'El-Aouana, a précisé la même source.

R. N.

La cour d'Alger retient des charges et met en évidence d'autres
Le point sur des ex-ministres et walis cités dans des affaires de corruption

■ Le parquet général de la cour d'Alger a fait savoir, jeudi, que les instructions judiciaires diligentées concernant nombre d'affaires de corruption ont permis de retenir des charges et à mettre en évidence d'autres à l'encontre d'anciens ministres et walis.

Par Halim T.

«**S**oucieux de tenir informée l'opinion publique des derniers développements en matière de procédure dans les affaires de corruption, le parquet général de la cour d'Alger précise que les instructions judiciaires diligentées ont abouti à retenir des charges à l'encontre d'anciens ministres et walis dans nombre d'affaires», lit-on dans le communiqué du parquet général. Pour ce qui est de l'affaire de l'Algérienne des autoroutes (ADA), l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre Mohamed Bedjaoui en sa qualité d'ancien ministre des Affaires étrangères, Mohamed Chakib Kheil en sa qualité d'ancien ministre de l'Energie et des Mines, et Amar Ghoul en sa qualité d'ancien ministre des Travaux publics. S'agissant de l'affaire Sonatrach II, l'instruction a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'an-



ancien ministre de l'Energie et des Mines, tandis que l'information judiciaire ouverte dans l'affaire de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a abouti à mettre en évidence des charges contre les nommés Abdelmalek Sellal, en sa qualité d'ancien ministre des Ressources en eau, Fatmi Rachid en sa qualité d'ancien wali de Béjaïa, Hocine Ouadah en sa qualité d'ancien wali de Tizi Ouzou, et Nouria Yamina Zerhouni en sa qualité d'ancien wali de Mostaganem. L'instruction judiciaire ouverte

dans l'affaire de l'entreprise publique «BATIGEC» a donné lieu à retenir des charges contre le nommé Hamid Temmar, ancien ministre des Participations et de la Promotion de l'investissement, tandis que dans l'affaire BRC, l'enquête a abouti à la mise en évidence de la responsabilité des nommés Mohamed Chakib Khalil en sa qualité d'ancien ministre de l'Energie et des Mines et d'Abdelmoumen Ould Kaddour, en tant que gérant de la société BRC Algérie. Dans l'affaire SNC LAVALIN, l'information ouverte a

abouti à retenir des charges contre les deux anciens ministres de l'Energie et des Mines, respectivement Mohamed Chakib Khalil et Noureddine Boutarfa. Saisis de ces affaires, les juges d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed ont rendu des ordonnances pour incompétence, a fait savoir la même source, relevant que les dossiers ont été transmis au procureur général près la Cour suprême conformément aux dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale.

Lutte contre le discours de haine

Le ministre de la Justice présente l'avant-projet de loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a présenté, mercredi, lors d'une réunion du gouvernement, un avant-projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce projet de texte, qui compte 48 articles, considère comme discrimination «toute distinction fondée sur le sexe, la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, la langue ou l'appartenance géographique», précise la même source. Les éléments constitutifs de l'incrimination du discours de haine «se rapportent à toutes formes d'expression

qui propagent, incitent, encouragent ou justifient la discrimination, ou ceux qui expriment le mépris, l'humiliation, l'hostilité, la détestation ou la violence». Le même projet «comporte également un volet préventif en prévoyant l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention de la discrimination et du discours de haine», a-t-on expliqué. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'élaborer ce projet de loi, tout en soulignant que cette mesure intervient après avoir constaté «une recrudescence du discours de la haine et de l'incitation à la fitna, notamment à travers les réseaux

sociaux». Il s'agit, à travers l'élaboration de ce texte de loi, de «faire face à ceux qui exploitent la liberté et le caractère pacifique du Hirak (mouvement populaire) pour brandir des slogans portant atteinte à la cohésion nationale», avait indiqué la Présidence de la République dans un communiqué, appelant tout un chacun à «se conformer à la Constitution et aux lois de la République, notamment le respect des constantes de la Nation et ses valeurs, les principales composantes de l'identité et de l'unité nationales ainsi que les symboles de l'Etat et du peuple».

H. T.

Tizi Ouzou

Le téléphérique emprunté par 500 000 usagers depuis sa mise en service

Plus de 500 000 personnes ont été transportées par le téléphérique de la ville de Tizi Ouzou depuis sa mise en service le 12 janvier dernier. Les responsables en charge de cette nouvelle infrastructure de transport urbain annoncent le prolongement de la durée de service par télécabine à partir du 1^{er} mars

prochain, afin de répondre à la demande des usagers. Ils sont de plus en plus nombreux à emprunter ce moyen pour leurs déplacements à l'intérieur de la ville des Genêts et éviter les embouteillages monstres qui se forment pendant les heures de pointe. **Coup d'envoi de la 6^e édition de la foire du miel** La

sixième édition de la foire du miel et des produits de la ruche sera lancée aujourd'hui samedi à Tizi Ouzou, avec la participation de dizaines d'apiculteurs. Elle sera abritée par la place de l'Olivier (ancienne gare routière de la ville de Tizi Ouzou) du 22 au 27 février courant. Elle est organisée depuis six ans par la

Chambre d'agriculture et l'Association des apiculteurs, en collaboration avec la coopérative Capto et interprofessionnelle de l'apiculture. Plusieurs variétés de miel de montagne et autres produits de la ruche seront proposés à la vente à l'occasion de cette manifestation.

H. M.

Pétrole

Le panier de l'Opep progresse à 58,94 dollars

■ Le prix du panier de quatorze pétroles bruts (ORB), qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi en fin de semaine à 58,94 dollars, selon les données de l'Organisation publiées hier sur son site web.

Par Salem K.

L'ORB avait reculé à 58,35 dollars mercredi dernier, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée équatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery

(Venezuela). Jeudi, les prix de l'or noir ont terminé la séance en hausse. Ainsi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a fini à 59,31 dollars à Londres, en hausse de 0,32 % ou 19 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a gagné 0,92 % ou 49 cents, à 53,78 dollars. Le Brent avait touché lors de la journée de jeudi la barre des 60 dollars le baril, un seuil qu'il n'avait plus atteint depuis le 29 janvier. Les cours ont été soutenus par les mesures de reprise économique en Chine. Ils ont été aussi soutenus par les perspectives de nouvelles baisses de la production d'or noir par l'Opep+. Deux réunions de l'Opep sont programmées pour les 5 et 6 mars prochain à Vienne. Il s'agit de la 178^e réunion extraordinaire de l'OPEP et de la 8^e réunion de l'Opep-Non Opep (Opep+). La dernière réunion de l'Opep avait été sanctionnée par la décision d'augmenter les réductions de la production pétrolière de 500 000 barils/jour, portant le total des réductions opérées par l'Opep et ses partenaires à 1,7 millions barils/jour. Les membres de l'Opep+ examineront l'évolution du marché pétrolier et les mesures à prendre pour soutenir les prix. Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Opep, M. Mohamed Arkab, avait fait état d'une réflexion profonde en cours sur une réduction supplémentaire de la production du pétrole par les pays

«Opep+» pour la période allant de février à juin prochain pour garantir l'équilibre du marché et soutenir les prix. Le Comité technique conjoint Opep-non Opep a recommandé, à l'issue d'une réunion extraordinaire tenue à Vienne (du 4 au 6 février), de prolonger l'accord actuel de réduction de la production jusqu'à fin 2020 et de procéder à une réduction supplémentaire jusqu'à la fin du 2^e trimestre de 2020.

Le pétrole poursuit sa reprise dans un marché plus optimiste

Les prix du pétrole ont poursuivi jeudi leur remontée amorcée il y a une dizaine de jours, aidés par les mesures de reprise économique en Chine et les perspectives de nouvelles coupes de la production d'or noir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril a fini à 59,31 dollars à Londres, en hausse de 0,32 % ou 19 cents par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a gagné 0,92 % ou 49 cents, à 53,78 dollars. Le Brent a touché à 16h00 GMT la barre des 60 dollars le baril, un seuil qu'il n'avait plus atteint depuis le 29 janvier. «Les investisseurs sont optimistes sur les effets des mesures de la Banque centrale chinoise», a estimé Naeem Aslam d'Avatrade, sur fond de ralentissement de la propagation de la maladie Covid-19 dans le pays. La Banque centrale



PVD.R.

chinoise a annoncé jeudi une baisse d'un dixième de points d'un de ses taux d'intérêt de référence, une décision qui «aidera à la marge les entreprises à réparer en partie les dégâts du coronavirus», a observé le cabinet Capital Economics dans une note. Par ailleurs, Pékin a annoncé jeudi un nombre quotidien de nouvelles contaminations en forte baisse, au plus bas depuis près d'un mois. Au total, plus de 74 500 personnes ont été contaminées dans le pays. Selon plusieurs analystes, les perspectives de coupes supplémentaires de la production de brut des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs partenaires ont également soutenu les prix. Les membres du cartel se retrouvent dans exactement deux semaines à Vienne pour décider de leurs quotas de production d'or noir et

les entériner le lendemain avec leurs alliés de l'Opep+. Les marchés ont par ailleurs peu réagi à la publication hebdomadaire par l'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) des stocks de brut aux Etats-Unis, un jour plus tard que d'habitude en raison du lundi férié aux Etats-Unis. Lors de la semaine achevée le 14 février, les réserves commerciales de brut ont progressé pour la quatrième semaine consécutive de 400 000 barils, pour s'établir à 442,9 millions, une hausse toutefois inférieure aux attentes des analystes qui avaient tablé sur un bond de 3,2 millions de barils. Ceux d'essence ont reculé de 2 millions de barils, contre une légère hausse de 200 000 barils attendue, et ceux de produits distillés ont diminué de 600 000 barils, là où les experts avaient prédit une baisse de 1,6 million de barils. S. K./APS

Politique agricole commune L'UE n'arrive pas à boucler un accord définitif sur le budget

LE MINISTÈRE français de l'Agriculture a indiqué hier qu'aucun accord définitif sur le budget de la politique agricole commune (PAC) «n'a été acté» entre les pays de l'Union européenne, revenant ainsi sur des propos tenus précédemment par le ministre Didier Guillaume. Selon un porte-parole du ministre de l'Agriculture, la France veut maintenir le budget de la PAC, mais tous les pays ne sont pas d'accord et «aucun accord définitif n'a encore été acté», alors qu'un sommet sur le budget de l'UE est toujours en cours à Bruxelles. «Rien n'est fait, aucun montant n'a été acté. La PAC a été attaquée par plusieurs pays», affirme de son côté une source diplomatique française à Bruxelles. Le ministre français de l'Agriculture, Didier Guillaume, a affirmé plus tôt hier sur LCI, que la France avait «obtenu» au sommet de Bruxelles un maintien du budget de la PAC pour la période 2021-2027. «Nous avons gagné la première bataille, la Commission avait fait une proposition pas tolérable de 370 milliards d'euros, alors que la dépense de l'UE pour son agriculture est de 375 milliards sur la période actuelle», a-t-il indiqué. Le volet agricole avec la PAC représente la plus grosse partie du budget de l'Union européenne. Avec le Brexit, le budget agricole va mécaniquement baisser, mais certains pays de l'Union veulent utiliser une partie de cette enveloppe pour financer d'autres priorités, environnementales pour certains pays du nord, ou migratoires pour d'autres pays, alors que la France plaide pour le maintien des financements alloués à cette politique. R. E.

Finances

Lancement de l'atelier consacré au projet de développement des statistiques

Le ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé des statistiques et la prospective, Bachir Messaitfa, a assisté, jeudi à Alger, au lancement l'atelier national pour l'établissement du projet du programme national de développement des statistiques, a indiqué le ministre dans un communiqué. Rentrant dans le cadre de la concrétisation du programme des travaux

du gouvernement relatif aux statistiques et la prospective, le lancement de cet atelier s'est effectué en présence des représentants des secteurs ministériels concernés par la production de l'information statistique, notamment des établissements et structures spécialisées, a précisé la même source. Lors de son intervention, M. Messaitfa a évoqué «la détermination de la

volonté politique de développer le système national de l'information statistique par sa nomination en tant que ministre délégué chargé des statistiques et la prospective». Il a également abordé «la nécessité prioritaire d'un nouveau système statistique efficace pour tracer les politiques publiques du gouvernement et la prise de décision et assure la coordination statistique sectoriel-

le». M. Messaitfa a souligné aussi l'engagement de compléter la vision 2035 en concordance avec les changements économiques, politiques et sociaux que vit actuellement l'Algérie, en invitant les participants des différents secteurs à l'entraide conjointe et la contribution pour la réalisation du développement prédéfini.

Ali M.

Energie

Arkab reçoit une délégation du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, une délégation du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), conduite par son président, Kamal Moula, a indiqué le ministre dans un communiqué. Lors de cette entrevue, les deux parties ont examiné les possibilités d'investissement offertes dans le domaine de

l'énergie pour les investisseurs et les industriels du Club qui activent notamment dans les industries du plastique, du cosmétique et de l'agroalimentaire», précise la même source. A cette occasion, M. Arkab a «insisté sur l'importance des potentialités et les opportunités existantes dans le domaine de l'énergie, notamment dans la transformation des hydrocarbures

et des énergies renouvelables, à travers la création de petites et moyennes entreprises», est-il noté dans le communiqué. Il a également invité «les entrepreneurs du secteur privé national à s'impliquer davantage dans la promotion de la production nationale, dans le but de créer de l'emploi et de la richesse», ajoute le ministre de l'Energie. Pour sa part, le prési-

dent du CEIMI s'est dit «satisfait de cette rencontre qui a permis aux entrepreneurs de s'informer des opportunités d'affaires et d'investissements dans le secteur de l'Energie». M. Moula a aussi affirmé leur «disposition à apporter leur contribution pour le développement de l'outil industriel et la réalisation de l'intégration nationale». Y. N.

Aïn Defla

3 milliards de dinars du budget de l'année 2019 non consommés

■ Le montant non consommé de l'enveloppe financière allouée à la wilaya de Aïn Defla, au titre de l'année 2019, s'élève à 3 milliards de dinars, a annoncé, jeudi, le wali El Bar Mebarek, appelant à la nécessité d'utiliser cette ressource dans des actions ayant un impact positif sur le quotidien du citoyen.

Par Kamel L.

« **L**e montant non consommé de l'enveloppe financière allouée à la wilaya de Aïn Defla au titre de l'année 2019 s'élève à 3 milliards de dinars, une ressource qu'il y a lieu d'utiliser dans des actions ayant un impact positif sur le quotidien du citoyen et son cadre de vie », a précisé M. El Bar lors d'une réunion de l'exécutif consacrée au développement local.

Il a, à ce propos, instruit les directeurs de l'exécutif, les chefs de daïra et les P/APC de travailler en « étroite collaboration » afin de prioriser les actions à matérialiser sur le terrain en vue d'assurer le désenclavement de certaines régions reculées de la wilaya.

« L'ouverture de pistes, l'électrification rurale et l'amélioration de l'AEP constituent, incontestablement, des actions à mener en urgence », a souligné le wali, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un plan de citernage pour les régions qui ne peuvent être alimentées à partir des barrages ou des retenues

collinaires.

Tout en rappelant l'importance de lutter contre la bureaucratie, le chef de l'exécutif a estimé « inconcevable » qu'un projet d'utilité publique traîne 2 à 3 ans.

Abordant l'opération d'attribution de logements, il a invité les P/APC et les chefs de daïra à coordonner leurs efforts en vue d'assurer une plus grande équité et transparence à l'opération, fixant la date du 31 mars prochain comme échéance à l'affichage des listes des bénéficiaires de logement à travers les différentes communes de la wilaya.

« Souvent, pour ne pas dire



toujours, l'affichage des listes des bénéficiaires de logements s'accompagne de mouvement sde protestation de la part de

citoyens s'estimant lésés, c'est dire la sensibilité de la question au sein de la société, d'où la nécessité d'approfondir les

enquêtes sur les postulants au logement », a préconisé le wali.

K. L./APS

Relizane

Production de plus de 200 tonnes de poissons d'eau douce

La production de la pêche continentale dans la wilaya de Relizane a atteint, l'année dernière, plus de 200 tonnes de poissons d'eau douce a-t-on appris jeudi du directeur de la pêche et ressources halieutiques de la wilaya.

Cette production a été enregistrée au niveau des barrages

« Gargar » (Oued Rhiou) et « Saada » (Sidi M'hamed Benaouda) ainsi que dans des bassins d'eau, a indiqué Hocine Melikchi, soulignant qu'au niveau des barrages et des bassins d'eau de la wilaya vivent 7 espèces de poissons d'eau douce dont la « carpe à grand bec » et la « carpe argentée ».

Environ 900 agriculteurs de la wilaya pratiquent l'aquaculture au niveau de bassins d'irrigation et commercialisent leurs produits localement, a-t-il fait savoir, précisant que l'eau d'élevage des poissons riche en minéraux est utilisée comme engrais en arboriculture fruitière. L'utilisation de l'eau de pisciculture pour fertiliser les

terres a donné un « bon résultat » dans le domaine agricole, selon le même responsable, qui a signalé que cette technique est répandue chez de nombreux agriculteurs.

Il est prévu, bientôt, le lancement de la conservation des poissons d'eau douce produits dans la wilaya de Relizane à travers deux projets en voie de concrétisation dans les zones industrielles de Sidi Khettab et de Belassel, dans le cadre d'investissements privés, a-t-on ajouté.

L. Y.

130 000 ovins vaccinés contre la peste des petits ruminants

■ Au moins 130 000 têtes ovines, âgées de plus de quatre mois, seront concernées par l'opération de vaccination contre la peste des petits ruminants (PPR) à partir de mardi prochain dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris mercredi de l'inspecteur vétérinaire local, Ahmed Mekitaâ.

« Une réunion a été organisée récemment, en présence de plusieurs médecins vétérinaires du secteur privé, durant laquelle le bilan de la vaccination du cheptel contre la fièvre aphteuse a été évalué et une campagne de vaccination contre la peste des petits ruminants a été programmée (PPR) », a indiqué M. Mekitaâ, précisant que « plus de

50 médecins vétérinaires du secteur privé ont été mobilisés en vue de réussir cette opération ». Inscrite dans le cadre de l'exécution de la stratégie nationale du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, cette opération a pour but d'éradiquer définitivement cette épidémie qui a causé, en 2018, à Souk Ahras la perte d'environ 5 000 têtes ovines. La stratégie nationale comprend trois axes, à savoir la vaccination, le contrôle vétérinaire par la Direction générale des services vétérinaires et l'organisation de campagnes de sensibilisation, a-t-on détaillé.

Dans le cadre de la concrétisation de cette opération de vaccination contre la PPR,

qui se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain, les services concernés ont préparé 126 000 doses de vaccin, à titre de prévention, contre cette maladie, a exprimé la même source.

En dépit de sa vaste superficie, cette wilaya, réputée pour son caractère agro-pastoral par excellence, compte seulement 101 000 têtes bovines, dont environ 40 000 vaches laitières, 200 000 ovins et 150 000 caprins, a fait savoir le même responsable, notant que l'effectif de l'inspection vétérinaire de Souk Ahras demeure « insuffisant pour couvrir ce grand nombre de bétail ».

Y. B.

Biskra

Visite guidée des représentants des médias à l'Ecole supérieure des forces spéciales

■ Une visite guidée au profit des représentants des médias a été organisée jeudi à l'Ecole supérieure des forces spéciales de Biskra Cahid Mostafa- Khoudja appelé Si Ali, relevant de la quatrième Région militaire. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à dresser et consolider les ponts de communication entre les citoyens et l'institution militaire et la revalorisation de la liaison ANP-Nation en faisant la

connaissance des missions de cet établissement de formation et la nature de sa formation, a indiqué dans une allocution d'ouverture, le général-major Abed Litim. Des explications sur les différentes infrastructures dont dispose cet établissement militaire et les équipements utilisés par cette armée pour accomplir ses missions de combat ont été données par les officiers de cette Ecole supérieure. Un documentaire audiovisuel sur la création et l'évolution de l'Armée des forces spé-

ciales en Algérie, et un autre sur les missions des hommes des forces spéciales et leur entraînement dans l'Ecole pour une efficacité physique et intellectuelle en toutes circonstances et conditions, ont été diffusés dans le cadre de cette manifestation. Les représentants des médias ont eu à découvrir de près les différentes phases de la préparation militaire propre aux forces spéciales, à travers des exemples sur les différentes conditions que pourra vivre le militaire dans ses missions spé-

ciales, comme la traversée des obstacles terrestres ou maritimes et la cohabitation avec la nature, entre autres. Une exhibition de parachutisme à partir de hauteurs diverses mettant en avant le sens de précision et la compétence des forces spéciales, a été organisée dans le cadre de cette manifestation qui a été mise à profit pour expliquer les techniques adoptées par les parachutistes pour réussir les différentes missions qui leurs sont confiées. N. H.

Stationnement des bus des transporteurs privés Réservation de places à la gare routière de Tissemsilt

■ LA DIRECTION des transports de Tissemsilt a réservé jeudi des places pour le stationnement des bus des transporteurs privés au niveau de la gare routière des voyageurs du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris auprès de cette instance. Cette initiative vient répondre aux préoccupations des transporteurs privés desservant les communes de Théniet El Had, Lardjem et Bordj Bounaama, a-t-on souligné.

Une quarantaine de transporteurs privés ont arrêté leur activité pendant dix heures, jeudi à Tissemsilt, pour réclamer des places de stationnement de leurs bus au niveau de la gare routière, a-t-on indiqué.

Ce mouvement de protestation a provoqué une perturbation dans le transport de voyageurs, a-t-on indiqué à la direction de wilaya des transports.

O. N.

Nouveau gouvernement en Tunisie

Ghannouchi : la composition est «raisonnable» et «équilibrée»

■ Le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement) en Tunisie et chef du Mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, a estimé, jeudi, que la composition du gouvernement proposée par le Chef du gouvernement désigné, Elyès Fakhfakh, est «raisonnable» et «équilibrée», selon l'agence tunisienne TAP.

Par Moncef G.

«**L**a composition du gouvernement proposée est raisonnable et équilibrée. Elle concilie (les principes) de représentativité parlementaire et partisane», a déclaré M. Ghannouchi. S'adressant à la presse à l'issue d'une réunion du bureau de l'ARP, Ghannouchi a fait savoir que son parti (54 députés) «approuve la composition gouvernementale proposée et estime qu'elle est équilibrée, et est composée de personnalités importantes de premier plan au sein des partis politiques».

Concernant la cohérence entre les membres de l'équipe gouvernementale, M. Ghannouchi a indiqué que «le gouvernement est composé de partis qui se réunissent autour d'un même programme imposant à tous le soutien mutuel».

Réuni jeudi au Palais du Bardo, le bureau de l'ARP a décidé de tenir une séance plénière mercredi 26 février pour le vote de confiance au gouvernement d'Elyès Fakhfakh. M. Fakhfakh, chargé de former le gouvernement, a dévoilé, mercredi soir, sa nouvelle équipe, à l'issue d'un

entretien avec le président de la République, Kais Saïed. Ce gouvernement regroupe 32 membres entre ministres et secrétaires d'Etat, contre 31 portefeuilles dans la composition annoncée samedi dernier, 15 février. Le Président Kais Saïed avait chargé, le 20 janvier dernier, Elyès Fakhfakh de former le gouvernement. Cette désignation était intervenue après le rejet, le 10 janvier 2020, par le Parlement, de la composition gouvernementale proposée par Habib Jemli, la personnalité choisie par le parti Ennahdha vainqueur aux législatives avec 54 sièges.



Libye

Erdogan rencontre Sarraj après la reprise des pourparlers à Genève

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est entretenu jeudi à Istanbul avec Fayeze al-Sarraj, chef du Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen reconnu par l'ONU, après que la Turquie eut assuré que ses engagements en Libye étaient liés à un cessez-le-feu dans ce pays en proie à un conflit entre factions rivales. La rencontre à huis clos, qui ne figurait pas dans le programme officiel du président Erdogan, a eu lieu au palais de Dolmabahçe datant de l'époque ottomane, a indiqué la Présidence,

sans fournir de détails. Auparavant, les pourparlers militaires indirects entre belligérants libyens visant à instaurer un cessez-le-feu ont repris à Genève sous l'égide de l'ONU. Le ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu, a déclaré jeudi à la télévision publique TRT Haber que les engagements de la Turquie en Libye étaient «liés au cessez-le-feu». «Si le cessez-le-feu n'est pas maintenu, le transfert vers un processus politique est très difficile», a ajouté le ministre. Un cessez-le-feu a été conclu en janvier sous

les auspices de la Russie et de la Turquie, mais la trêve a été violée. Lors d'un sommet à Berlin en janvier, plusieurs pays dont la Russie, la Turquie, la France et l'Egypte, sont convenus de mettre fin aux ingérences étrangères en Libye et de respecter un embargo sur les armes décrété par l'ONU. Le gouvernement de Tripoli a mis fin à sa participation aux pourparlers cette semaine après des tirs de roquettes sur un port de la capitale, mais jeudi il est retourné à la table des négociations. **May G.**

Polisario

«Le Maroc n'est qu'une puissance militaire occupante» du Sahara occidental

M. Oubi Bouchraya, membre du Secrétariat national du Front Polisario, chargé de l'Europe et l'Union européenne (UE), a rappelé jeudi que le Maroc n'est qu'une «puissance militaire occupante» du Sahara occidental. «Le Maroc n'a d'autre statut qu'une puissance militaire occupante du territoire longtemps affirmé par l'Assemblée générale ainsi que le Conseil de sécurité de l'ONU et réaffirmé récemment par les arrêts de la Cour de justice de l'UE en 2016 et 2018», a précisé M. Oubi Bouchraya. Il

réagissait à des propos du chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, selon lesquels «l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminés par "les autorités administrantes du territoire"». «Le Maroc ne peut même pas prétendre au statut d'une puissance administrante de facto, prétention contredite par l'avocat de la Cour de Justice européenne en janvier 2018, rappelant qu'une telle notion n'existe pas dans le droit international», a soutenu le repré-

sentant du Front Polisario. Dans une déclaration de presse, M. Oubi Bouchraya a rappelé le soutien de l'UE aux efforts de l'ONU pour le règlement de la question du Sahara occidental, M. Borrell a terminé sa réponse à une question parlementaire et au nom de la Commission européenne datée du 18 février 2020, par «un nouveau dérapage en affirmant que l'accès et les conditions d'entrée dans un territoire non autonome tel que le Sahara occidental sont déterminées par "les autorités administrantes du

territoire"». «Ce paragraphe contient deux affirmations erronées, contraires au droit international et européen et trahit les obligations de l'UE en matière des droits de l'homme», a regretté M. Oubi Bouchraya, ajoutant que «le Maroc occupe le Sahara occidental et son statut est celui d'une puissance d'occupation, devant respecter la IV^e Convention de Genève». M. Oubi Bouchraya a en outre indiqué qu'«avec ces déclarations, M. Borrell encourage de fait l'expulsion des citoyens, élus et journalistes européens,

dont de nombreux Européens et Espagnols, chassés régulièrement du Sahara occidental par les autorités marocaines au nom de possibles contacts avec des Sahraouis qui osent exprimer publiquement leur volonté de s'autodéterminer. Droit reconnu par l'ONU depuis plus de 60 ans et toujours interdit d'expression publique sous occupation marocaine». M. Borrell, a ajouté le responsable sahraoui, «contredit les décisions prises par l'Union européenne avec l'extension de l'extension de 2019», contestés par le Front Polisario devant le Tribunal de l'Union européenne. «En effet, si l'Union européenne a décidé de ce procédé "d'extension", c'est justement parce que le Maroc n'a aucun statut, et surtout pas celui de puissance administrante, lui permettant d'exploiter les ressources du territoire du Sahara occidental», a-t-il soutenu. «La volonté européenne partout affirmée d'œuvrer en faveur de la paix et suivant les règles du droit international, devrait plutôt inviter son Haut Représentant à modérer ses choquantes amitiés marocaines et l'engager à formuler pour l'UE une position équilibrée qui lui donne les moyens de peser pour le règlement politique du conflit du Sahara occidental conforme aux résolutions de l'ONU et en suivant l'esprit des différents arrêts et recommandations de la CJUE en ce domaine», a conclu M. Oubi Bouchraya. **Dali Y.**

Etiquetage des produits originaires du Sahara occidental

Les clarifications de la nouvelle Commission européenne

La nouvelle équipe dirigeante de la Commission européenne vient de s'exprimer définitivement sur la question cruciale de l'indication d'origine des produits en provenance du Sahara occidental, réaffirmant ainsi le statut séparé et distinct reconnu au territoire sahraoui. L'éclairage légaliste apporté par le Commissaire à l'Agriculture sur le statut distinct et séparé de ce territoire vient mettre fin à un faux suspense généré par de vaines manœuvres en coulisses visant à saborder la position de la Commission européenne sur le sujet. Le verdict, sans appel, fait voler en éclats la fiction de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. C'est à un exercice juridique très ferme, malgré les pressions, que vient de se livrer M. Janusz Wojciechowski, Commissaire européen à l'Agriculture depuis le 1^{er} décembre 2019, dans sa réponse écrite à une question posée par une figure importante de l'hémicycle européen, en la personne de M^{me} Heidi Hautala, vice-présidente du Parlement euro-

péen. Cette eurodéputée, membre de la Ligue verte finlandaise, avait interrogé la nouvelle Commission européenne au sujet des mesures visant à assurer la mention d'origine des produits en provenance du Sahara occidental. Bien que le Commissaire Wojciechowski eût livré une réponse écrite très limpide, le 5 février 2020, son retrait surprenant du site web du Parlement européen 24 heures après sa mise en ligne, avait créé une vive polémique et suscité une condamnation publique pour ce fait inédit dans les annales des institutions européennes, y compris de la part de la vice-présidente du Parlement européen, Heidi Hautala. M. Peter Stano, porte-parole du Haut Représentant de l'UE, avait justifié le retrait de ladite réponse par l'intention de publier une nouvelle «clarification» de la Commission européenne. Celle-ci n'aura finalement jamais lieu. La raison est que le Commissaire compétent a publié une nouvelle fois, le 19 février 2020, sur le site web du Parlement européen, une réponse

écrite identique en tous termes à celle du 5 février 2020. Les clarifications apportées par le Commissaire Wojciechowski n'ont laissé aucune place aux spéculations stériles. Se basant sur un certain nombre de règlements européens régissant l'information des consommateurs et les pratiques déloyales, le Commissaire à l'Agriculture a clairement indiqué que : «Tous les produits importés dans l'Union européenne, y compris ceux originaires du Sahara occidental, doivent se conformer à la législation européenne pertinente, en particulier, l'obligation de fournir des informations exactes et non trompeuses sur le pays d'origine ou la provenance de ces produits, qui dans ce cas doivent donc être "Sahara occidental"». De plus, le haut responsable de la Commission s'est référé au caractère «contraignant» de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre 2016, lequel mentionne explicitement «le statut séparé et distinct reconnu au territoire du Sahara occidental». **R. M.**



Législatives en Iran

Les conservateurs partent favoris

■ Les Iraniens votaient hier pour élire un nouveau Parlement dans un scrutin où les conservateurs partent favoris, portés par un ressentiment populaire contre le président modéré Hassan Rohani, alimenté entre autres par la crise économique.

Par Rosa C.

Les bureaux de vote ont ouvert à 8h00 (4h30 GMT), et le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, selon son habitude, a glissé son bulletin dans l'urne à l'ouverture du scrutin. M. Khamenei a renouvelé son appel aux quelque 58 millions d'électeurs à participer massivement afin de «garantir l'intérêt national» et à voter «aussi vite que possible». La onzième législature à sortir des urnes depuis la révolution islamique de 1979 commencera son travail dans un contexte de tensions exacerbées entre Téhéran et Washington, et alors que l'Iran traverse une violente récession. Les élections se tiennent aussi près d'un mois et demi après que les forces armées iraniennes eurent abattu «par erreur» un avion de ligne ukrainien, drame qui a ajouté à la

défiance de la population vis-à-vis des autorités. Les autorités civiles ont nié toute responsabilité avant que l'état-major ne reconnaisse sa responsabilité trois jours après le drame. Cet aveu tardif a provoqué des manifestations antipouvoir, limitées, faisant voler en éclats l'apparence d'unité nationale manifestée quelques jours plus tôt à l'occasion des funérailles du général iranien Qassem Soleimani, tué par une frappe américaine en Irak le 3 janvier. A Téhéran, nombre d'habitants ont fait part à l'AFP de leur refus d'aller voter. Pour Amir Mohtasham, 38 ans, au chômage depuis deux ans, «ces élections sont vaines». «Je ne fais confiance ni aux conservateurs, ni aux réformateurs». Mieux loti, Mohammad, marchand de tapis âgé de 30 ans, dit avoir «voté pour Rohani avec un rêve». «Mais on n'a rien accompli [et] il y a trop de mensonges»,

ajoute-t-il : «Si voter c'est légitimer, alors ce sera sans mon vote». Figure réformatrice, Sadeq Zibakalam, professeur à l'université de Téhéran, notait jeudi dans le journal «Arman» que «le changement attendu n'a pas eu lieu». La disqualification de milliers de candidats réformateurs et modérés réduit pratiquement le scrutin à un affrontement entre conservateurs et ultraconservateurs et pourrait alimenter l'abstention. En fonction du poids des ultras dans la future Assemblée, la politique extérieure d'ouverture, poursuivie par M. Rohani depuis son élection en 2013, pourrait changer. Les ultraconservateurs s'opposent à toute négociation avec l'Occident, et critiquent régulièrement ce qu'ils estiment être la passivité de M. Rohani face aux menaces du président américain Donald Trump. Et ils sont impatients de sortir de l'accord international sur le nucléaire iranien, la grande réalisation de M. Rohani, conclu en 2015 à Vienne, mais menacé d'implosion depuis que M. Trump l'a dénoncé unilatéralement en 2018. Dans l'esprit de M. Rohani, l'accord de Vienne devait ouvrir une ère de prospérité pour l'Iran en le sortant de son isolement international. Au lieu de cela, le retour des sanctions américaines dans la foulée du retrait des États-Unis de l'accord a plongé l'Iran dans une violente récession. Plusieurs figures réformatrices ont mis en garde contre une victoire des ultraconservateurs en cas de forte abstention. Dans les semaines ayant précédé le scrutin, l'ayatol-



PH. > D. R.

lah Khamenei, a multiplié les appels à une participation massive, nécessaire selon lui pour déjouer les «complots vicieux» des États-Unis et d'Israël contre l'Iran, et a déclaré que voter était «un devoir religieux». Depuis mercredi, la télévision diffuse une multitude d'appels à voter de responsables politiques ou d'ayatollahs. Un court dessin animé diffusé plusieurs fois par jour montre les bulletins de vote se transformer comme autant de torpilles contre une flotte d'envahisseurs, envoyée par le fond. M. Rohani et son camp ont appelé les gens à voter même s'ils ne sont pas contents du gouvernement. Après les disqualifications massives par le Conseil des gardiens, organe aux mains des conservateurs chargé du contrôle des élections, moins de 7 200 candidats se retrouvent en lice pour briguer les 290 sièges du Parlement, selon le ministère de

l'Intérieur. Washington a annoncé jeudi des sanctions financières – essentiellement symboliques – contre cinq responsables du Conseil de gardiens, dénonçant «la manipulation des élections pour favoriser l'agenda pernicieux du régime». «Le régime américain a montré [par ces sanctions] qu'il n'en a rien à faire de la démocratie et qu'il préfère les régimes dictatoriaux de la région», a réagi le porte-parole de cette institution, Abbas Ali Kadkhodai. La participation aux dix dernières élections a atteint en moyenne 60,5 %, selon l'Intérieur. M. Kadkhodai, a jugé mercredi qu'une participation inférieure à 50 % ne poserait «pas de problème pour la démocratie». Les bureaux de vote doivent fermer à 18h00, mais la durée du scrutin est souvent prolongée, notamment à Téhéran.

R. C.



Commentaire

Modéré

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois aux États-Unis, Michael Bloomberg, milliardaire magnat des médias, a annoncé sa participation à la course à l'investiture démocrate. Une candidature qui pour beaucoup semblait poussée par l'exécutif des démocrates qui souhaitait proposer un candidat modéré, loin des candidatures des populistes Bernie Sanders et Elizabeth Warren, considérés par beaucoup d'Américains comme des «socialistes». Joe Biden qui devait au départ incarner l'aile modérée du parti progressiste, n'arrive pas à faire décoller sa campagne et reste loin derrière dans les sondages. Le premier débat auquel participait Bloomberg était ainsi très attendu pour voir s'il a l'étoffe d'un candidat sérieux, capable de tenir tête à Donald Trump en 2020, alors même que les derniers sondages indiquent une popularité croissante du président républicain. Bloomberg a finalement passé un mauvais jeudi soir lors de sa première prestation contre ses adversaires des primaires, qui l'ont critiqué pour sa fortune mais aussi pour plusieurs aspects gênants de son passé et a été la cible d'attaques particulièrement virulentes. Le prétendant à la Maison-Blanche, face à plusieurs rivaux qui jouaient leur survie dans la course, a tenté de se présenter comme le seul candidat capable de battre Trump, dans un débat d'une rare intensité. «J'aimerais parler de notre adversaire. Un milliardaire qui traite les femmes de grosses nanas et de lesbiennes à tête de cheval. Et, non, je ne parle pas de Donald Trump. Je parle de Michael Bloomberg», a lancé la sénatrice progressiste Elizabeth Warren. Elle l'a, dans la foulée, accusé d'avoir «soutenu des politiques racistes», en référence notamment aux interpellations et fouilles arbitraires («stop and frisk»), accusées d'avoir suscité une explosion des contrôles au faciès à New York lorsqu'il était maire de la ville. Bloomberg a également dû se justifier sur des accusations de sexisme émanant d'ex-employées. Face à ces attaques reprises par d'autres sur le plateau, Bloomberg, 78 ans, a cherché à se présenter en démocrate le plus apte à gagner la présidentielle du 3 novembre. «Qui peut battre Donald Trump ? Et qui peut faire le travail s'il arrive à la Maison-Blanche ? Je dirais que je suis le candidat qui peut faire ces deux choses», a-t-il affirmé. «Les démocrates prennent un énorme risque si on ne fait que remplacer un milliardaire arrogant par un autre», a au contraire lancé Elizabeth Warren, 70 ans. N'ayant pas affronté de débat depuis plus d'une décennie, Michael Bloomberg a parfois semblé en retrait, balbutiant, passant d'un ton hésitant à des accents plus fermes. Mais surtout Bloomberg, comme le souligne très justement Warren, ressemble un peu trop à un alter ego démocrate de Donald Trump. La raison sûrement du succès qui ne se dément pas encore de Sanders qui représente une frange de démocrates qui n'a jamais eu accès à la lumière car jugée trop «extrémiste» par l'aile la plus modérée des démocrates. Reste à savoir qui sera plébiscité lors des élections du «super mardi» du 3 mars prochain et quelle ligne politique finalement choisiront les électeurs démocrates, car ce sont ces derniers qui détiennent fondamentalement les clés de cette campagne.

F. M.

Afghanistan

Une période d'une semaine de réduction des combats démarrera aujourd'hui

Une réduction des combats devant durer une semaine, prévue entre talibans, Américains et forces de sécurité afghanes, démarrera aujourd'hui, a-t-on appris hier auprès de plusieurs des parties, après des semaines de négociations. «La réduction des violences démarrera le 22 février et elle durera une semaine», a annoncé Javed Faisal, le directeur du Conseil national de la sécurité d'Afghanistan. Ce ralentissement des combats, s'il est effectif, devrait ouvrir la porte à la signature d'un accord entre Washington et talibans sur un retrait des troupes américaines d'Afghanistan en échange de garanties sécuritaires des insurgés. «Nous espérons que cette réduction des violences mènera à un cessez-le-feu, et à une paix durable en Afghanistan», a poursuivi M. Faisal. Les forces américaines, disposant de 12 à 13 000 soldats en Afghanistan, n'ont pas souhaité réagir. Mais plusieurs sources talibanes ont confirmé

l'information à l'AFP. «Nous avons reçu des ordres de nos dirigeants, nous demandant d'être prêts pour la réduction des violences qui démarrera aujourd'hui», a déclaré un taliban du district de Maiwand, dans la province de Kandahar (Sud). A Doha, un haut responsable afghan avait déclaré mardi que la signature d'un accord américano-taliban pourrait intervenir le 29 février dans la capitale qatarie, si la «réduction des violences» intervenait. L'information a été confirmée hier par un cadre taliban basé au Pakistan. «Le cessez-le-feu ou la réduction de violence démarrera aujourd'hui et les deux parties se sont mises d'accord pour signer l'accord le 29 février», a-t-il indiqué. Une fois cet accord signé, des discussions inter-afghanes doivent s'ouvrir, alors que les talibans refusaient depuis 18 ans de négocier avec le gouvernement de Kaboul qu'ils considèrent comme une «marionnette» de Washington. D'après la source

talibane au Pakistan, ces pourparlers devraient démarrer «le 10 mars». Jeudi, le numéro 2 des insurgés, Sirajuddin Haqqani, avait déclaré les rebelles «pleinement engagés à travailler avec les autres parties» dans un «respect sincère afin de convenir d'un nouveau système politique inclusif». «Nous sommes sur le point de signer un accord avec les États-Unis et nous sommes pleinement engagés à en appliquer toutes les dispositions, dans la lettre et l'esprit», avait-il écrit dans une tribune au quotidien américain «New York Times». Le numéro 2 taliban s'était montré rassurant quant à la volonté des insurgés d'empêcher des groupes extrémistes de trouver refuge en Afghanistan pour frapper ailleurs, une autre clause du futur accord de paix. «Il n'est dans l'intérêt d'aucun Afghan de permettre à de tels groupes de prendre notre pays en otage et d'en faire un champ de bataille», avait-il assuré.

Basilique «Notre Dame d'Afrique»

Le récital de Simon Ghraichy chaleureusement accueilli

■ Un récital du grand pianiste Simon Ghraichy a attiré un grand public, jeudi soir à la Basilique «Notre Dame d'Afrique». Le musicien a pris l'assistance dans une randonnée onirique à travers une dizaine de pièces savamment choisies, de différents grands compositeurs, de la période du moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine.

Par Abla Selles

Un concert de musique classique a été animé, jeudi soir à Alger, par le pianiste Simon Ghraichy, dans des atmosphères solennelles, devant un public nombreux et recueilli. La grande caisse de résonance que constitue l'espace imposant de la Basilique «Notre Dame d'Afrique», a permis au pianiste Simon Ghraichy de promener l'assistance dans une randonnée onirique à travers une dizaine de pièces savamment choisies, de différents grands compositeurs, de la période du moyen-âge jusqu'à l'époque contemporaine.

Durant près de 65 mn, le génie créatif des compositeurs et la virtuosité de l'artiste, époustouflant de technique et de maîtrise de l'instrument, ont été mis en valeur dans le silence sacré des lieux et la pureté des sonorités.

«Prélude et fugue en la mineur» de Jean-Sébastien Bach

(1685-1750) et Franz Liszt (1811-1886), «Variations sur un thème de Beethoven» de Robert Schumann (1810-1856), «Timelapse», de Michael Nyman né en 1944, ont figuré parmi les pièces au programme du pianiste, tout de noir vêtu, avec une veste et des chaussures ornées de broderies.

Dans des variations modales et rythmiques, le pianiste, également investi dans la recherche et les études comparatives sur des œuvres d'époques différentes, est passé de la rigueur académique des grands classiques, à la spontanéité caractérisant les musiques et chants populaires, conçus dans des cadences ternaires aux ambiances festives.

L'artiste a ensuite enchaîné dans un tout autre registre musical avec «Recuerdos de la Alhambra» de Francisco Tarrega (1852-1909), «Asturias» d'Isaac Albeniz (1860-1909), «2 danses afro-cubaines» de Ernesto Lucona (1895-1963), «Alfonsina y el mar» d'Ariel Ramirez (1921-



2010) et «Danzon No 2» d'Arturo Marquez né en 1950.

«Très heureux de se produire devant le public algérois, chaleureux et accueillant», Simon Ghraichy prenait du plaisir à présenter chacune des musiques interprétées, expliquant qu'il a dû adapter au piano les pièces «Asturias» et «Recuerdos de la Alhambra», initialement écrites

pour guitare.

Dans la solennité de l'instant, le public a savouré chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté, appréciant le professionnalisme et le talent de l'artiste, en Algérie pour la première fois, et dont c'est la deuxième prestation après celle à Tlemcen (la veille) et avant celles de Constantine et Annaba.

En présence de représentants des missions diplomatiques française et mexicaine accréditées à Alger, le pianiste Simon Ghraichy, répondant au rappel de l'assistance, est remonté sur scène pour clore son récital avec «Les sauvages» de Jean-Philippe Rameau.

A. S.

La générale de la pièce «Le quai aux fleurs ne répond plus» La pièce théâtrale chaleureusement applaudie

La pièce «Le Quai aux fleurs ne répond plus» a été chaleureusement accueillie par les adeptes du 4^e art, lors de sa présentation jeudi soir au théâtre régional d'Annaba. Adapté du roman éponyme de Malak Haddad, cette œuvre traite des

angoisses existentielles du personnage Khaled Bentobal, poète algérien exilé, qui va retrouver son ami d'enfance, Simon Geudj. Ce dernier est devenu avocat, il s'est organisé une vie confortable qui, au moment où l'Algérie est déchirée par la guerre, res-

semble à un blasphème. Khaled est seul dans son exil, seul avec son courage, sa lucidité, sa fidélité à sa femme et à sa patrie. Mais il va apprendre que sa solitude est plus grande encore, qu'Ourida l'a trahi et a trahi l'Algérie. Une trahison qui amor-

cera sa descente en enfer. Mise en scène par Abdelhamid Gouri, cette pièce de 75 minutes a redonné vie à une œuvre majeure de la littérature algérienne d'expression française du XX^e siècle dont le thème restera celui de la fidélité à la patrie et aux

siens. Longtemps ovationnée par le public, cette dernière pièce a mis en scène neuf comédiens parmi lesquels Atef Krim Khaled, dans le rôle de Khaled, et Mouna Ben Soltane dans le rôle de son épouse Ourida.

M. K.

Festival international du théâtre de Béjaïa Tomber de rideau sur la dixième édition

Le rideau est tombé sur la 10^e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa, clôturé ce mercredi au bout de quatre jours d'animation durant lesquels se sont alternés spectacles scéniques, formation (Master-class), lecture de contes et musique.

Le festival a, toutefois, été écourté en raison de la défection de la troupe tunisienne qui s'est rétractée au dernier moment pour des raisons non encore éclaircies, mais qui a dû obliger le commissariat de la manifestation à la remplacer au pied levé, en avançant de 24 heures le programme de clôture.

Pour autant, au-delà de la frustration ressentie et de la perturbation programmatique subie, la sortie s'est faite dans l'émotion et en toute beauté, avec l'hommage poignant rendu au comédien Omar Guendouz, pour sa grande carrière, pour le moins éclatante et aussi sa longévité. «Da Omar», comme l'appellent affectueusement ses amis et proches, cumule près d'un demi-siècle de carrière de présence sur les plateaux scéniques et cinématographiques, durant lequel il a brillé de mille et une façons.

Ce natif des années 50 à La Casbah, un des bastions de la culture et de l'identité nationale au lendemain de l'indépendance, est lauréat du Conservatoire d'Alger où son passage a été récompensé de plusieurs prix et distinctions, de surcroît dans plusieurs

domaines dont le chant lyrique et le chant arabe, la comédie arabe et la comédie française. Il possède toutes les cordes à son arc. «Seule lui manque la danse», dira de lui Slimane Benaïssa, qui a été complice dans la vie comme sur scène dont «Babor ghak» et «Boualem zid El goudam», auréolés, toutes deux, d'un succès retentissant.

«C'est un artiste complet. Un grand acteur», dira-t-il, emboitant le pas au cinéaste Ali Aïssaoui, qui le qualifie «d'homme spectacle». En fait, les témoignages sur le personnage ont laissé fuser un torrent d'éloges, dont certains ont estimé que sous d'autres latitudes Omar Guendouz aurait connu un autre rayonnement et une autre dimension.

Et pour cause, avec son talent rare (il excelle même dans le mime), son style de jeu naturaliste, sa bouille tout aussi naturelle et extrêmement expressive, sa gestuelle, etc., il aurait pu mieux briller. Avec toutes ces qualités pourtant, il a rarement pris le haut de l'affiche ou distribué dans des rôles de composition qui font sa force et une bête de scène. Pourquoi ? Aucune réponse n'a été tentée, et lui n'en dira pas davantage, se contentant d'exprimer sa joie du moment et l'émotion qui l'étreint à l'occasion de cet hommage.

Un film retraçant sa vie a ponctué cet hommage auquel le public a adhéré sans

réserve, exprimant son contentement à plusieurs reprises et riant avant même que l'élu du jour n'ait eu à parler. Ses gestes comiques sont toujours francs et réservant des surprises ou rappelant des séquences de scènes connues. Omar Guendouz a joué dans une centaine d'œuvres à la télévision, au cinéma et au théâtre.

Après cet hommage décliné tout en reconnaissance et en émotion, la soirée a été ponctuée d'un récital musical andalou animé par Beihdja Rahal, et portant une partie de son large répertoire.

Cette 10^e édition, dédiée à Nabila Djahine, une militante des droits des femmes et figure de lutte pour l'identité amazighe, assassinée le 15 février 1996 à Tizi-Ouzou par une horde terroriste, malgré une participation ramassée, a valu par sa charge émotionnelle qu'il s'agisse des rencontres auxquelles elle a donné lieu ou des spectacles joués. «Et c'est déjà une grosse victoire», a souligné Slimane Benaïssa, qui a refusé de faire l'impasse sur cette édition, à l'origine programmée en octobre dernier mais reportée du fait de la conjoncture socio-politique du contexte et qui s'est traduit ultérieurement par le renoncement à la participation d'une douzaine de troupes, invitées d'horizons divers.

R. C.

AGEND'ART

Théâtre national algérien

Ce soir :

Concert par l'artiste Zahia Benzengli, intitulé «Mosaïque andalouse». Un programme riche en poèmes et mélodies du patrimoine andalou et ses dérivés.

Cercle Frantz-Fanon de Riadh

El-Feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 29 février :

Exposition d'arts plastiques «Diptysmes... la connivence se fait art» d'Amel Kamilia Hamidou et Samira Merabet. Tarif d'entrée : 800 DA.

Galerie d'art de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)

Jusqu'au 10 mars :

Exposition «Inspiration» de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaouni.

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Mardi 26 février à partir de 19h :

L'ambassade du Japon présente un concert de musique traditionnelle par les artistes M^{me} Hara Yoshika et M^{me} Kojima Yuko, membres du groupe Wagaku-Miyabi.



Tournoi féminin de l'UNAF (4^e j)

L'EN et la Tunisie font match nul

LA SÉLECTION algérienne dames et son homologue tunisienne ont fait match nul (1-1), dans le cadre du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) organisé du 14 au 22 février au stade du Kram (Tunis).
Il s'agit du premier match nul des Algériennes depuis le début du tournoi après une défaite face à la Tanzanie (3-2) et une victoire face à la Mauritanie (5-0). A l'issue de ce résultat, les deux équipes restent ensemble à la troisième place avec 4 points chacune, à une journée de l'épilogue.

Les coéquipières d'Imene Merrouche boucleront la compétition aujourd'hui en affrontant de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et de Tanzanie. En revanche, la Libye et l'Egypte ont annoncé leur retrait à la dernière minute. Le premier au classement à l'issue des cinq journées de compétition sera déclaré champion.

Outre l'Algérie, le tournoi de l'UNAF regroupe les sélections de Tunisie, du Maroc, de Mauritanie et de Tanzanie. En revanche, la Libye et l'Egypte ont annoncé leur retrait à la dernière minute. Le premier au classement à l'issue des cinq journées de compétition sera déclaré champion.

L2 (boycott des clubs)

Le Bureau fédéral ne reconnaît pas l'action des clubs

LE BUREAU fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni jeudi à Alger, a refusé le report de la 20^e journée du championnat de Ligue 2, prévue aujourd'hui, au lendemain de la décision de boycott prise par les clubs de cette division, a appris l'APS jeudi auprès de la Ligue de football professionnel (LFP).

«Au cours de la réunion, la question du boycott décidée mercredi par les clubs de Ligue 2 a été abordée. Le Bureau fédéral a refusé de reporter cette 20^e journée, tout en rejetant la démarche entreprise par les clubs», a déclaré Farouk Belguidoum, membre du bureau exécutif de l'instance dirigeante de la compétition et porte-parole de la LFP.

La tension est en train de monter avec la décision du BF, qui refuse de cautionner l'action des clubs de Ligue 2. Réunis mercredi à Alger, 14 clubs sur les 16 de la Ligue 2, ont décidé de boycotter la 20^e journée, en raison de la crise financière que traverse la majorité des équipes.

«Du côté de la LFP, la 20^e journée est programmée comme prévue aujourd'hui, le règlement pour ce cas de figure sera appliqué à la lettre. Autrement dit, si

les clubs ne se présentent pas le jour du match, il y aura défaite sur tapis vert et déqualification de trois points, comme cela avait été le cas avec le forfait de l'USM Alger face au MC Alger en phase aller», a souligné Belguidoum.

Avant d'ajouter : «Nous ne pouvons pas cautionner ce genre d'action, qui au contraire, ne peut que compliquer davantage la situation. Nous sommes les représentants des clubs, et nous sommes attentifs à leurs doléances, mais cela devrait se faire d'une autre manière».

Pour prouver leur bonne foi de boycotter la journée d'aujourd'hui, les présidents et représentants de clubs de Ligue 2 ont remis leurs licences à Mourad Lahlou (NA Hussein-Dey/Ligue 1).

«Nous avons été reçus par le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des Sports, il nous a promis que nos revendications seront prises en charge. J'estime que le système de financement des clubs professionnels n'est pas équitable. Les 14 clubs de Ligue 2 m'ont remis leurs licences pour éviter toute trahison. Pour la journée de Ligue 1, il n'y aura pas de boycott», avait indiqué Lahlou mercredi.

Tournoi féminin de l'UNAF

L'Algérie bat la Mauritanie

L'ALGÉRIE sera présente à la 12^e édition du Tour international cycliste du Rwanda 2020 (23 février - 1^{er} mars), avec l'équipe du GS Pétroliers, menée par Azzedine Lagab, selon la liste des formations engagées publiées sur le site officiel du Tour.

Outre Lagab, quatre autres cyclistes algériens seront présents au Rwanda : Abdelaouf Bengayou, Oussama Chablaoui, Hadj-Bouzi Abderrahmane Karim, et Ayoub Sahiri.

Cet événement verra également la participation des équipes nationales du Rwanda (pays hôte), du Cameroun, de l'Ethiopie, de l'Erythrée, et de la Belgique.

Cinq équipes continen-

tales de l'Union internationale de cyclisme (UCI) vont prendre part à ce rendez-vous : Benediction Ignite Team (Rwanda), Bai Sicasal (Angola), Pro Touch Team (Afrique du Sud), Team Baik Aid (Allemagne), et Vino Astana Motors (Kazakhstan), alors que cette 12^e édition sera marquée par l'engagement de quatre équipes professionnelles: Nippo Delko (France), Team Novo Nordisk (Etats-Unis), Androni Giocattoli (Italie), et Total Direct Energie (France).

Le président de la Fédération rwandaise de cyclisme Abadallah Murenzi, a indiqué aux médias que tout est fin prêt pour cette édition.

Ligue I (19^e journée)

Le leader belouizdadi en danger à Biskra

■ Le leader de la Ligue I, le CR Belouizdad, sera en péril lors de cette 19^e journée de la Ligue I, en se rendant à Biskra où il croisera le fer avec l'Union locale.

Par Mahfoud M.

La mission des gars de Laâkiba sera certainement très difficile, d'autant plus que les locaux aspirent à sortir de la zone rouge et pour cela ils doivent prendre les trois points qui restent très importants pour la suite du parcours. Les Biskris sont dos au mur et devront donc gagner, et le Chabab est averti. Les poulaains de Dumas ne fléchiront pas pour autant et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour revenir avec le meilleur résultat possible qui leur permettra de garder leur position de leader. Avec le report du grand derby algérois entre le MCA et l'USMA à lundi, c'est la JS Kabylie qui tentera de se rapprocher le plus des Belouizdadis. Ainsi, les Canaris seront en appel à domicile en recevant l'ASO Chlef. Les coéquipiers de Bencherifa feront tout leur possible pour remporter ce match, surtout qu'ils doivent se reprendre après le dernier semi-échec face au Paradou AC à domicile. Mais, ils doivent faire très attention à cette équipe chélifienne qui a déjà réussi à l'emporter à l'extérieur face au NAHD. L'Entente de Sétif qui effectue un retour fracassant, aura un court déplacement à Bordj Bou Arréridj pour croiser le fer avec le NC Magra. Ce dernier souffre et se doit de l'emporter pour sortir du tunnel, mais il aura fort à faire devant cette formation sétifienne qui revient en force en réussissant des résultats positifs, que ce soit en championnat ou en Coupe où elle est qualifiée pour les quarts de finale. Le Paradou AC croise le fer avec la JS Saoura et tentera de prendre les trois points qui lui permet-



Le Chabab risque de laisser des plumes

tront de se rapprocher de son objectif de réussir un maintien honorable. De son côté, le Nasr d'Hussein-Dey qui est plus que jamais menacé de relégation en Ligue II, se doit de gagner face à l'USM Bel-Abbès s'il souhaite s'en sortir et donc éviter le purgatoire. Pour le reste des matches, ils devraient revenir aux locaux sauf surprise, sachant que le football n'est pas une science exacte et que tout reste possible.

M. M.

Classement Fifa

L'EN demeure à la 35^e place

La sélection algérienne de football s'est maintenue au 35^e rang du classement FIFA du mois de février, publié jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) sur son site officiel.

L'équipe nationale reste sur deux victoires de rang en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, contre respectivement la Zambie (5-0) à Blida et le Botswana (1-0) à Gaborone pour le compte des deux premières journées du groupe H, disputées en novembre 2019.

Au niveau africain, les joueurs de Djamel Belmadi sont logés à la quatrième position, derrière respectivement le Sénégal (20^e), la Tunisie (27^e) et la Nigeria (31^e). Concernant les prochains adver-

saires des «Verts» au 2^e tour des éliminatoires du Mondial 2022, le classement s'établit comme suit : Burkina Faso (59^e), Niger (112^e), et Djibouti (184^e).

«Peu de matches ayant été disputés au cours du premier mois de l'année, rares sont les mouvements dans le premier Classement mondial FIFA 2020.

Avec seulement 15 matches joués depuis le classement de décembre, dont deux à la toute fin 2019, il est presque logique que le Top 20 demeure inchangé, la Belgique occupant toujours la première place, talonnée par la France et le Brésil», écrit la Fifa.

Dans le Top 50 en revanche, quelques évolutions sont à noter : le Pays de Galles (23^e), moins 1) et le Paraguay (41^e,

moins 1) perdent chacun une place, tandis que le Ghana (46^e, plus 1) monte lui d'un rang.

La Palestine (103^e, +3) s'occroie quant à elle le titre de meilleure progression du mois, grâce notamment à ses succès enregistrés lors de la coupe Bangabandhu, qui lui permettent de dépasser l'Estonie, Trinité-et-Tobago, le Mozambique et le Kenya.

Le prochain Classement mondial sera publié le 9 avril 2020.

Top 10 africain : 1- Sénégal (20^e au niveau mondial) 2- Tunisie (27^e) 3- Nigeria (31^e) 4- Algérie (35^e) 5- Maroc (38^e) 6- Ghana (46^e) 7- Egypte (51^e) 8- Cameroun (53^e) 9- Mali (56^e) -- RD Congo (56^e).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Liban

Premier cas confirmé de coronavirus

UN PREMIER cas de nouveau coronavirus a été confirmé hier au Liban, a indiqué le ministre de la Santé, ajoutant qu'il y a deux autres cas suspects étaient en cours de vérification. Il s'agit d'une femme de 45 ans d'origine libanaise qui, à l'état de santé ne suscite pas d'inquiétude, a dit lors d'une conférence de presse Hamad Hassan. Le ministre a précisé qu'elle s'était rendue à Qom, ville sainte d'Iran où plusieurs cas, dont deux mortels, ont été recensés depuis mercredi par les autorités iraniennes. A compter de ce jour, tous les passagers en provenance d'Iran seront placés en quarantaine pour une durée de deux semaines, a annoncé M. Hassan. La patiente libanaise est revenue

de ce pays, à une date non précisée, avec une forte fièvre, mais son système immunitaire répond bien et son état est stable, a déclaré une source médicale au sein de l'hôpital où elle se trouve. Le ministre a par ailleurs indiqué que tous les passagers du vol emprunté par la malade avaient été contactés par les autorités sanitaires. Les deux premiers cas en Iran ont été annoncés mercredi par les autorités iraniennes, qui ont indiqué que les deux malades étaient décédés.

Hier, le ministère de la Santé iranien a annoncé la mort de deux nouvelles personnes infectées par le nouveau coronavirus, portant à quatre le nombre officiel de décès dus au Covid-19 dans ce pays. Y. N.

Santé/ Vaccination

Vaccination de 75 enfants à Oued Tlélet (Oran)

LE DTP n'a eu aucune répercussion sur leur santé. L'opération de vaccination par le DT pédiatrique (vaccin diphtérique et tétanique absorbé) ayant touché récemment 75 enfants scolarisés dans la commune d'Oued Tlélet (sud d'Oran), «n'a pas eu de répercussions sur leur santé», a-t-on affirmé hier à la Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran. La DSP d'Oran a souligné dans un communiqué transmis à l'APS, que suite à une doléance adressée par une famille demeurant à Oued Tlélet d'ouvrir une enquête sur les circonstances de la mort de son enfant âgé de 7 ans, il a été constaté «que la cause du décès de l'enfant, quelques jours après sa vaccination par le DT pédiatrique, n'a pas de rapport avec le vaccin». «L'enfant avait reçu le vaccin le 9 février en cours, et le décès est survenu le 19 février, soit 10 jours après», a expliqué le chargé de la

communication de la DSP, la D' Youcef Boukhari, notant qu'«après 48 heures, on ne peut nullement incriminer le vaccin». «L'enfant (décédé) avait été vacciné avec 74 autres, dont sa sœur jumelle, sans que quiconque d'autre ne présente des troubles ou des effets indésirables», a-t-on relevé dans le document. Le décès de l'enfant, résulte d'une encéphalopathie, a précisé la même source, ajoutant que «l'interrogatoire du père a révélé que le petit garçon a convulsé dans la nuit de jeudi à vendredi (14 février), et n'a été emmené aux urgences pédiatriques de la CHU d'Oran qu'au matin du vendredi, ce qui aurait causé sa mort». La famille de l'enfant décédé avait demandé, à travers des vidéos postées sur les réseaux sociaux, une enquête pour élucider les circonstances du décès de leur fils, scolarisé en première année primaire.

R. N.

Tigzirt

Deux collégiennes disparues jeudi retrouvées saines et sauvées hier

DEUX collégiennes portées disparues jeudi dans la ville de Tigzirt (35 km au nord de Tizi Ouzou) ont été retrouvées saines et sauvées hier dans la matinée, ont annoncé leurs proches. Les deux filles fréquentant le collège Medjebeur de la ville de Tigzirt n'ont pas été revues depuis qu'elles avaient quitté leurs domiciles dans la matinée de jeudi. Leurs proches ont lancé des avis de recherche sur les réseaux sociaux et alerté les services de sécurité. Les circonstances de leur

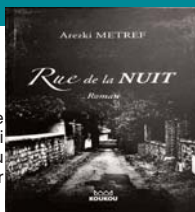
disparition et de leur retour restent inconnues pour le moment.

H. M.

Librairie du Tiers-monde

Séance-dédicace de Arezki Metref

Rencontre-dédicace avec l'auteur de «Rue de la Nuit» (éditions Koukou) samedi 22 février à partir de 14h30 à la librairie du Tiers Monde, place Emir Abdelkader, Alger Centre.



22 février : Un an de Hirak



LOUNIS

Djalou@hotmail.com

Transport aérien

Air Algérie : arrêt de la grève du personnel navigant et reprise des vols

Les vols de la Compagnie aérienne Air Algérie ont repris, hier, vers l'international et l'intérieur, suite à l'arrêt de la grève du personnel navigant commercial (PNC), a appris l'APS auprès de la compagnie.

Par Slim O.

Le personnel navigant commercial d'Air Algérie, en grève depuis lundi dernier, a arrêté son mouvement de grève, ce qui a permis la reprise des vols», a fait savoir le porte-parole d'Air Algérie, Amine Andaloussi. Une cellule de suivi et de veille a été

mise en place pour rattraper les retards de vols, a-t-il fait savoir. Saluant la sagesse du PNC, M. Andaloussi a indiqué que l'arrêt de la grève fait suite aux déclarations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et en réponse à l'appel du ministère des Travaux publics au respect de la décision

de justice et à l'arrêt «immédiat» de mouvement de protestation. Le ministère des Travaux publics avait appelé, jeudi, au «respect de la décision de justice qui a qualifié cette grève d'illégal et à la cessation immédiate de ce mouvement, en faisant prévaloir la sagesse et le dialogue». S. O./APS

M'sila

Inhumation du poète Ayache Yahiaoui dans sa ville natale à Ain Khadra

La dépouille du poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui a été inhumée hier après-midi dans le cimetière de Sidi Ahmed Ben Belkacem à Ain Khadra (wilaya de M'sila), sa ville natale, dans le recueillement. De nombreuses personnalités du secteur de la culture, du milieu littéraire, les autorités locales, ainsi que les proches du défunt ont assisté à l'enterrement ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens et d'amis venus de plusieurs régions du pays. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a évoqué avec émotion le défunt, via

son compte Twitter, en écrivant : «Avec le départ de Ayache, le poète, l'écrivain, le chercheur, une bougie ayant illuminé le monde de la culture en Algérie pendant des décennies s'est éteinte. Mais les hommes s'en vont et leur empreinte demeure et celle de Ayache restera gravée dans la mémoire culturelle algérienne». Le poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui, décédé lundi à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à l'âge de 63 ans, travailla dans le domaine de la presse depuis les années 1990, avant de partir aux Emirats arabes unis, où il occupa le

poste de rédacteur en chef du service culturel d'un journal local, en plus de son travail de recherche en patrimoine dans plusieurs institutions gouvernementales émiratées. Auteur de plusieurs ouvrages de poésie et de recherches dans les domaines littérature et culture populaire, le défunt décrocha également de nombreux prix, dont «El âwis» de la création littéraire à Dubaï en 2015. Ayache Yahiaoui publia notamment «Taamoul fi ouadjh Athaoura» (1982), «Achek El Ardh wa El Sounboula» (1986) et «Kamar Echay» (2008).

Librairie Chihab

Le 22 février célébré avec les auteurs

autour du thème

Hirak
De la Révolte à la Révolution avec Rachid Sidi Boumedine, «Aux sources du Hirak», Chihab Éditions
Mahdi Boukhalfa
«La Révolution du 22 février De la contestation à la chute de Bouteflika», Chihab Éditions
Amin Khan, coordinateur de «Marcher» (dernier volume de la collection Nous Autres), Chihab Éditions
Mohamed Magani, contributeur dans «Marcher»

Karima Aït Dahmane
«Vendredie en Algérie : Humours, chants et engagement», El Ibriz Éditions
El Yazid Dib
«Le soulèvement d'un peuple ou la révolution d'une génération»
Editions Dar El Houla
Lazhari Labter, et bien d'autres auteurs du Hirak
Le samedi 22 février à 14h00, à la librairie Chihab, au 10 avenue Brahim Gharfa Bab El Oued.
Soyez les bienvenus